

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019  
3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019  
25 È 26 DI LUGLIU DI U 2019  
25 ET 26 JUILLET 2019

2019/E3/074

**REPONSE DE MME BIANCA FAZI**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME ANNE-LAURE SANTUCCI**  
**AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : Conduites addictives chez les jeunes**

Madame la Conseillère

Une nouvelle fois, cette question si actuelle, si sensible, de l'évolution de notre jeunesse vient au débat devant notre assemblée.

Cette question, posée en d'autres termes, était également discutée, il y a quelques semaines seulement devant l'Assemblea di a ghjuventu, tant elle nous concerne tous, notre jeunesse en premier lieu, et nous, parents, oncle, tante, frère, sœur, grands-parents, politiques, simple citoyen.

Les chiffres que vous rappelez sont justes et ils disent les choses. Ils reflètent une réalité que la Corse n'est pas la seule à connaître, et la Corse, heureusement n'est pas toujours en tête du palmarès sinistre des conduites addictives.

Je livrerai ainsi quelques chiffres à mon tour : l'ESCAPAD « Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la Défense », réalisée en 2017, chez les jeunes de moins de 17 ans, a permis d'interroger en Corse 333 adolescents de 17 ans.

Les résultats de cette enquête indiquent que la Corse reste la région où le taux d'expérimentation du cannabis déclaré est le plus faible (15%) contre plus de 44% en Bretagne, en Pays de Loire ou en Normandie. Ce constat se retrouve dans la déclaration d'un usage régulier de cannabis (3 % en Corse contre 7,2 % en moyenne France).

Cependant, cette enquête, et vous le soulignez aussi, Madame la Conseillère, nous alerte sur d'autres dimensions des conduites addictives de notre jeunesse : l'usage quotidien du tabac, l'alcoolisation ponctuelle, dont les indicateurs sont très élevés. La part des jeunes déclarant fumer au moins dix cigarettes par jour est ainsi, deux fois plus élevée, en Corse que dans l'Hexagone.

Je partage vos préoccupations.

C'est pourquoi, la prévention des conduites addictives chez les jeunes a été retenue comme un thème de réflexion des ateliers des premières assises de la santé qui se sont tenues à Corti, les 5 et 6 juillet derniers.

Étaient représentés, dans cet atelier, plus de 40 participants dont l'Université, les associations de terrain, des professionnels de santé, des élus, les services de la Collectivité jeunesse et sport, protection et de l'enfance..... Le constat est partagé, et il est clair, que ces comportements à risque touchent nos jeunes de plus en plus en tôt.

Plusieurs pistes ont été identifiées que je n'énumérerai pas toutes ici.

Parmi elles, certaines me paraissent majeures : intervenir auprès des jeunes, là où sont les jeunes : sur internet, sur les réseaux sociaux, dans les soirées et festivals, à l'école. Le partenariat avec l'Education Nationale doit être fort, et l'école doit s'ouvrir aux intervenants spécialisés en prévention, et non pas seulement, aux interventions de sensibilisation des services de police. Il nous faudra impliquer les enseignants et inscrire la prévention, dans le parcours scolaire, en s'adaptant à chaque âge. Notre Collectivité intervient à ce titre, j'y reviendrai plus loin.

Cet atelier des assises, riche en échanges et en proposition n'a cependant pas épuisé le sujet. Je m'engage donc, à poursuivre l'animation de groupes de travail sur ce thème, dans le prolongement des assises, dès la rentrée, afin de passer des pistes au plan d'actions.

Ce plan d'actions ne sera pas celui de la Collectivité de Corse, vous le rappelez justement, nous sommes souvent en marge des compétences de la Collectivité et surtout, en compétences croisées, qui relèvent fortement des services de l'Etat. La MIDELCA (Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) doit prendre toute la mesure du phénomène et mobiliser les acteurs de terrain, l'ARS et l'assurance Maladie sont parties prenantes aux questions de santé et à la lutte contre le tabagisme, les associations, présentes sur le terrain sont le lien avec notre jeunesse, l'école et l'Education Nationale plus largement doit travailler et s'ouvrir aux acteurs de prévention.

Je voudrais rappeler ici, les actions et les engagements de la Collectivité de Corse. La prévention est un thème prioritaire, pour ne pas dire central de ma feuille de route : les services de la PMI, des CPEF et des CEGIDD, de tabacologie, mais aussi les services relevant de la protection de l'enfance, relevant de l'action sociale de proximité, de la jeunesse, développent au quotidien des actions, à destination du public ou des porteurs de projets.

Au-delà des actions ciblées que je présenterai dans un premier temps, je souhaiterais valoriser deux leviers transversaux très importants : le programme de développement des compétences psycho-sociales, porté par la CDC, ainsi que le Pattu pe a ghjuventu, porté par la conseillère exécutive, Lauda Guidicelli

#### 1) Les actions ciblées de prévention

Je ne ferai pas ici une liste à la Prévert, mais je souhaite citer devant vous, quelques actions importantes

La Direction de la Jeunesse, et le Service Information Jeunesse, mettent en place régulièrement, des animations, permettant de repérer les comportements à risque des jeunes, sur de multiples thématiques. Depuis le début de l'année 2019, 293 animations ont permis de sensibiliser 4 364 jeunes.

Des actions ciblées portées par la Direction de la promotion de la Santé sont également mises en œuvre. Ainsi, l'appel à projet relatif à la « Prévention et la Promotion de la Santé » doté d'un concours de 100 000 euros permettra de financer cette année, environ 16 projets dont deux traitent plus spécifiquement des conduites addictives

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, nous proposons et finançons des lieux d'échanges avec les parents : les thèmes sensibles comme les drogues y ont leur place afin d'informer les parents sur les lieux de ressources, et de soins, et favoriser le dialogue dans les familles sur ce thème.

Le service Tabacologie de la Collectivité de Corse propose des consultations pour l'aide à l'arrêt du tabac, dans et hors les murs.

La direction de la protection de l'Enfance dispose d'un service de prévention et finance un programme d'actions

La direction de la santé, en lien avec les missions locales, élabore une offre de bilan santé pour les jeunes de 20 à 30 ans, avec un axe spécifique prévention.

2) Je m'attarderai ici sur deux leviers d'actions, que je considère comme fondamentaux :

- Le développement des compétences psycho-sociales,
- Le pattu pè a ghjuventu.

Les « life skills » ou compétences psycho-sociales est un concept porté par l'OMS, à travers la définition des attitudes éducatives qui favoriseront l'adoption de comportements favorables à la santé et au bien-être. Véritable programme éducatif, ces compétences psycho-sociales, permettent à l'enfant, puis au jeune et à l'adulte de faire face ou de trouver ses solutions par lui-même. Elles sont un véritable outil de construction, d'émancipation et d'accomplissement du libre arbitre de chaque individu.

La Collectivité de Corse propose un programme d'actions de développement des CPS (compétences psycho-sociales) dans les écoles du Pumontu dès la maternelle et, depuis 2019, à titre expérimental dans une classe de sixième à Prupia. Ce programme doit être élargi au Cismonte.

Il s'appuie sur des interventions directes au sein des écoles, des formations de formateurs, mais également sur la formation des enseignants de primaire et du collège ainsi que des élèves de l'ESPE.

Nos professionnels de la petite enfance y sont formés. Depuis 2019, le service d'Information Jeunesse et la direction jeunesse ont été associés afin qu'ils se forment à la méthode.

Intervenir au plus tôt, dans les familles, et auprès des enfants est indispensable. La période des 1000 jours (de la grossesse aux 2 ans de l'enfant), est déterminante pour la santé de l'enfant. J'ai demandé à la DGA Social, de travailler sur un programme, inspiré du Québec, et porté par le Professeur Colin, de renforcement des actions de la PMI sur cette période.

Nous engagerons ces travaux dès la rentrée. Le programme de formation aux compétences psycho-sociales, est en cours de développement sur tout le territoire. Ces outils sont fondamentaux pour aider nos jeunes à ne pas tomber dans le piège des conduites addictives.

Je voudrais saluer également le travail réalisé dans le cadre du Pattu pè a ghjuventu. Le « Pattu » accorde une place très importante à la réduction des comportements à risque et à la promotion de la citoyenneté en direction de la jeunesse.

Mais, au-delà, la volonté du Conseil exécutif est de favoriser le bien-être et les bonnes pratiques "Santé", dans le cadre de sa politique en faveur des jeunes. Je rappellerai brièvement les principaux axes du plan :

- Permettre au jeune de se construire en tant qu'individus, acteurs et citoyens,
- Renforcer l'accès à la culture et à la création,
- Lever les freins à la mobilité territoriale,
- Susciter l'intérêt pour l'ouverture sur le monde et faciliter la mobilité internationale,
- Généraliser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Lutter contre les violences scolaires, les incivilités et les discriminations.

Un observatoire de la jeunesse Corse en charge de l'analyse de la situation des jeunes doit être créé et permettre d'identifier les problématiques à traiter. Il viendra compléter, l'observatoire territorial de l'Enfance, déjà en place.

Dans le domaine de la prévention, une cartographie des acteurs est en cours de réalisation par la direction adjointe de la jeunesse afin d'assurer l'accès à l'information et à la prévention à tous les jeunes sur tout le territoire.

Dans ce cadre également, le partenariat entre la direction adjointe de la jeunesse et la direction de la promotion de la santé se construit et se renforce.

C'est effectivement dans le projet de société que l'on offre à notre jeunesse que l'on construit les réponses pour notre jeunesse.

Nous souhaitons accompagner notre jeunesse en travaillant sur ses compétences, son environnement scolaire et extra-scolaire, en luttant plus globalement contre les inégalités sociales de santé. La Collectivité sera présente très fortement, dans ses domaines de compétences : actions en faveur de la jeunesse, prévention, mais aussi, en coordination, en force de propositions comme dans le cadre des assises afin que l'ensemble des acteurs se mobilisent avec nous.